

Acte de naissance de HACHE Pierre Abraham [112].

Ce jour d'hui vingt et unième de brumaire an quatrième¹ de la République Française, cinq heure du soir, par-devant moi Jean Jacques EMO, maire du conseil général de la commune d'Eletôt, élu le 14 janvier 1793 vieux style pour dresser les actes de naissance, mariage et décès des citoyens, est comparu en la salle publique de la maison commune dudit Eletôt, département de la Seine Inférieure, district de Cany, canton de Sassetôt Jacques HACHE, charpentier, assisté du citoyen Pierre François SIMON, cultivateur de la commune d'Ecretteville, âgé de vingt-huit ans, et de la citoyenne Geneviève FAUVEL, de cette dite commune, âgée de vingt ans, a déclaré à moi, officier public, que Marie Elisabeth GIARD, son épouse en légitime mariage, est accouchée ce jourd'huy, onze heure de matin, d'un enfant masculin, dans son domicile situé audit Eletôt, auquel a été donné les prénoms de Pierre Abraham, d'après cette déclaration que les dénommés en le présent acte ont certifié conforme à la vérité et la représentation qui m'a été faite de l'enfant dénommé, j'ai rédigé en vertu des pouvoirs qui me sont délégués le présent acte que Jacques HACHE, père de l'enfant et les deux témoins dénommés ont signé avec moi le jour, mois et an que dessus.

¹ 12 novembre 1795